

# COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, lundi 18 mai 2020 à 19H à la mairie, sur convocations individuelles adressées le 12 mai 2020.

## ORDRE DU JOUR

- Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Territoires Numériques BFC

**Etaient présents** : Monique PYON, Gérard GIONO, Christian PONARD, Liliane BOURCET, Céline ANTONIO, Magali DOLLFUS, Laurent VERNIER.

**Absent excusé** : Michel SANCHEZ qui a donné pouvoir à Laurent VERNIER

**Absent** : Christophe PERRIN

**Secrétaire de séance** : Christian PONARD

Mme Monique PYON, maire, accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

- **Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Territoires Numériques BFC** : Adhésion au Groupement d'Intérêt Public (GIP) Territoires Numériques BFC ayant pour objet le développement de services numériques, et constitué entre les membres fondateurs suivants :

- Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
- Le Conseil Départemental de la Côte d'Or
- Le Conseil Départemental de la Nièvre
- Le Conseil Départemental de la Saône-et-Loire
- Le Conseil Départemental de l'Yonne
- L'Etat, représenté par le Préfet de la Région Bourgogne

Le Groupement d'Intérêt Public Territoires Numériques BFC est régi par :

- sa convention constitutive adoptée, dans sa dernière version, par les adhérents d'e-bourgogne en AG le 27 septembre 2013 et approuvée par le Préfet de région par un arrêté publié le 20 novembre 2013 au Journal officiel,
- la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité et du droit.

Il est proposé à la commune de "Vernantois" :

- d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public ayant pour objet de développer une plateforme de services numériques fournis aux usagers (particuliers, entreprises, associations...) par l'ensemble des organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public, dans une perspective de modernisation de l'administration et d'amélioration de l'accès aux services publics.
- l'adhésion prendra effet à partir du 20 mai 2020
- de désigner Madame Monique PYON, en tant que représentant pour siéger au sein de l'assemblée générale du GIP, et Monsieur Gérard GIONO, en tant que membre suppléant.

**Vote : 8 pour**

La séance est levée à 19h30.

Le secrétaire de séance  
Christian PONARD

